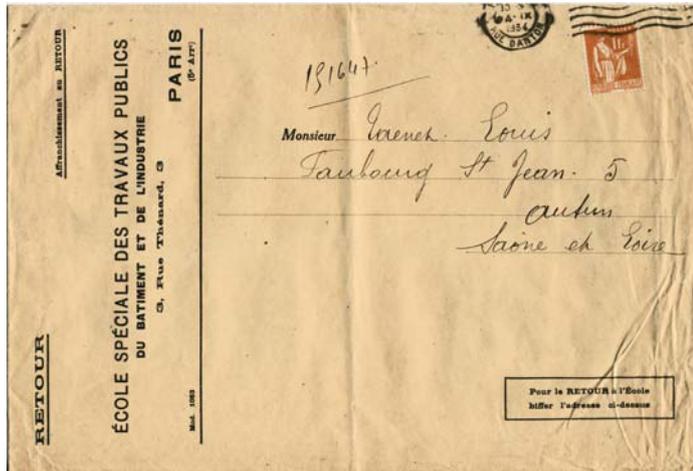


TYPE PAIX, LES AVATARS DES 80 C ET 1 F ORANGE EN FONCTION DES TARIFS

• Tarifs pour l'intérieur du 9 août 1926

Le 1 F orange est émis en mars 1933. Il remplace le 1 F Semeuse lignée. Son usage est l'affranchissement de la lettre pour l'intérieur du 3e échelon de poids. Le poids p vérifie $50 \text{ g} < p \leq 100 \text{ g}$.



Il peut être utilisé pour d'autres usages. Exemples : taxe pour versement sur un CCP, pour un recouvrement.



Et aussi, bien évidemment, par multiples.



Ici, un pli PAR AVION pour l'Indochine. Les six TP à 1 F constituent la surtaxe aérienne : 3 F par 5 g. Et pour une Lettre simple pour une colonie, il faut ajouter 50 c.

• Tarifs pour l'intérieur du 12 juillet 1937

Le montant de l'affranchissement du 5e échelon de poids de l'imprimé pour l'intérieur est 80 c. Mais comme il n'existe pas de figurine de cette valeur, il est décidé de surcharger des 1 F orange. Une nouvelle planche du 1 F est fabriquée et une partie reçoit, et la surcharge à 80 c et la préoblitération classique. L'émission a lieu au début du mois d'octobre (vers le 7 ?).

Et l'on attend toujours la figurine sans la préoblitération. Celle-ci sera finalement émise au début du mois de novembre (vers le 8 ?).



Compte tenu du caractère « exotique » du tarif à 80 c, la figurine correspondante va être utilisée par multiples ou en combinaison. Ci-dessous, Lettre du deuxième échelon de poids (90 c) et taxe de recommandation (1,50 F). Oblitération de la recette auxiliaire urbaine AIR-FRANCE.

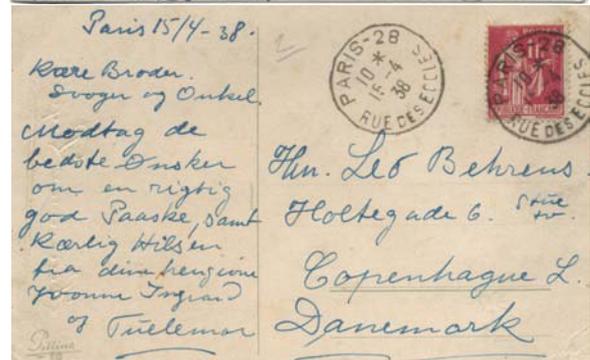


Autre exemple, mais qui est du ressort des tarifs pour l'étranger du 1er août 1937. Lettre Simple pour l'Étranger, ici pour la Belgique : 1,75 F.



• Tarifs pour l'étranger du 1er août 1937

Le tarif de la carte postale pour l'étranger dans ces tarifs est exactement 1 F. Alors, en attendant un timbre-poste à 1 F de la couleur rose ou rouge (fortement) recommandée par l'UPU, eh bien, on utilisera le 1 F orange au type Paix.



La figurine rose de 1 F au type Paix a été imprimée avec l'une des planches utilisées pour le 1 F orange, ce qui est tout à fait habituel. L'émission a lieu le 31 décembre 1937.

• **Tarifs pour l'intérieur du 12 juillet 1937, suite.**

Voici enfin le 80 c orange, prévu pour l'imprimé du 5e échelon de poids pour l'intérieur. Il est émis — théoriquement — le 12 octobre, mais peut-être avant.



Ci-dessus, les deux coins datés du 16 juin 1938, 1er jour de l'impression, pendant un seul jour ! La reprise aura lieu les 25 et 26 juillet, pour imprimer la figurine préoblitérée. En tout, il y aura 24 jours d'impression, pour la figurine non préoblitérée, entre le 22 août et le 24 octobre 1938.



Ci-dessus, une utilisation à l'unité, dans un affranchissement de la Lettre du premier échelon de poids pour l'étranger.

• **Tarifs pour l'intérieur du 17 novembre 1938**

Dans ces tarifs, le 80 c orange ne trouve pas sa place. Il servira donc de valeur d'appoint. Comme le tarif de la lettre du premier échelon de poids pour l'intérieur est 90 c, on va le trouver, essentiellement avec un complément de 10 c, comme le montre l'exemple ci-dessous.



Le 80 c orange sera supprimé le 6 décembre 1938, supprimé, c'est-à-dire que les bureaux ne peuvent plus en commander.

• **Tarifs pour l'intérieur du 1er décembre 1939**

Dans ces tarifs, il y a la place pour un 80 c : il s'agit de l'affranchissement de la *carte postale pour l'intérieur* et celui de la *facture*. Depuis mai 1939, une nouvelle figurine — à 1 F — a fait son apparition, celle au type Iris. Elle est d'ailleurs prévue pour être celle des *valeurs moyennes*. Mais comme il reste des stocks de 80 c au type Paix, ce sont ces figurines qui vont être employées... Mais, en fabriquant une nouvelle planche



Une des toutes premières dates d'utilisation. Le 80 c sera retiré le 18 février 1941. Ce retrait implique que tous les exemplaires de ce timbre encore dans les bureaux doivent être impérativement renvoyés à Limoges, pour la zone non occupée ou à Paris pour la zone occupée.

• **Coucou, me revoilà !**

Le 80 c orange, comme de nombreux autres, va reprendre du service en bénéficiant d'une surcharge. Ce sera, pour le 80 c, une surcharge à 50 et l'annulation de la valeur par deux barres. Ce dernier avatar du 80 c au type Paix est émis le 4 mars 1941.



Comme il est de coutume pour ce type d'émission, les timbres-poste ainsi surchargés devront être *utilisés par priorité conformément à la règle applicable à tous les timbres-poste dont la valeur d'affranchissement a été modifiée au moyen d'une surcharge.*